

Réf: Dossier 222717

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « PRESTIGE CAJOU »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY Angré 7e
tranche en face du lavage auto plus sise à l'immeuble
oussarich, Lot 3658, Ilot 298

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/06/2023, et enregistrés au CEPICI le 07/06/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PRESTIGE CAJOU »

Objet : Achat , vente et transformation de matières premières.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et Immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant

Capital 8,000,000 F CFA divisé en (800.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 800 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY Angré 7e
tranche en face du lavage auto plus sise à l'immeuble
oussarich, Lot 3658, Ilot 298

Dirigeant(s) M TRE SERGE JUNIOR IPAUD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-03438 du 03/07/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°43583/GTCA/RC/2023 du 03/07/2023

